

De : <https://www.usinenouvelle.com/article/le-conflit-social-s-enlise-chez-stmicroelectronics-a-crolles.N1033479>

# Le conflit social s'enlise chez STMicroelectronics à Crolles

**RIDHA LOUKIL** QUOTIDIEN DES USINES , SOCIAL , STMICROELECTRONICS , SEMI-CONDUCTEURS , ISERE

PUBLIE LE 26/11/2020 À 19H18

*Pour la quatrième semaine consécutive, le conflit social, provoqué par le gel des salaires, se poursuit sur le site phare de STMicroelectronics à Crolles, en Isère. Direction et syndicats ont repris le fil du dialogue sans trouver jusqu'ici de terrain d'entente.*



Manifestation des syndicats CGT, CFDT et CAD devant le site de STMicroelectronics à Crolles, près de Grenoble. © Syndicats

Les débrayages se sont poursuivis, ce jeudi 26 novembre, pour la quatrième semaine consécutive sur le site industriel phare de STMicroelectronics à Crolles, près de Grenoble, en Isère. Le mouvement a débuté le 5 novembre 2020 à l'appel des syndicats CGT, CFDT et CAD en protestation contre la décision de la direction de ne pas accorder d'augmentation générale de salaires en 2020. La CFE CGC, qui a critiqué le gel des salaires, a choisi toutefois de ne pas s'associer à cette action.

## La goutte d'eau qui a fait déborder le vase

L'appel a été lancé à destination des cinq sites industriels du groupe en France (Crolles, Grenoble, Rousset, Rennes et Tours). Mais c'est principalement à Crolles qu'il est suivi. Ses salariés estiment avoir été beaucoup sollicités, contribuant largement aux bons résultats attendus en 2020 et ce malgré la crise du Covid-19. "Depuis trois ans, ils travaillent toujours plus pour répondre aux commandes en augmentation et relèvent chaque jour de nouveaux défis, souligne à L'Usine Nouvelle David Majewski, délégué CGT sur le site de Crolles. Mais ils ne se sentent pas récompensés par une participation aux bénéfices. Le mécontentement est général. Le gel des salaires a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase."

"Il y a de la colère et la déception, ajoute à L'Usine Nouvelle Alexandre Guet, délégué CFDT sur Crolles. On nous demande de réaliser des objectifs toujours plus hauts et pas de récompense en retour. La crise du Covid-19 est la fausse excuse. L'entreprise affiche des résultats solides avec près de 1 milliard de dollars de bénéfice annuel. C'est malsain de nous comparer à d'autres sociétés en galère."

Direction et syndicats ont fini par reprendre le fil du dialogue. Lors d'une première réunion le 19 novembre, les syndicats ont avancé leurs revendications : augmentation de 100 euros brut pour tout le monde, valorisation de la prime industrielle à plus de 200 euros bruts pour les équipes qui travaillent en horaires décalés (le matin ou la nuit) contre aujourd'hui 150 euros, et extension de cette prime aux ingénieurs qui leur viennent en support.

### **Une offre de la direction**

Lors de la deuxième réunion, le 25 novembre, la direction a accepté la valorisation de la prime de 30 euros brut à partir de janvier 2021. Mais les syndicats ont jusqu'au lundi 30 novembre pour signer un accord collectif. "Jusqu'ici, la prime industrielle est de 150 euros bruts à Crolles, précise Alexandre Guet. Avec cette valorisation, Crolles se mettrait au niveau de Rousset où elle atteint 180 euros. Mais elle reste inférieure à celle de 210 euros à Grenoble. Les salariés ne sont pas très chauds. Ils craignent que la direction ne mette des critères inatteignables qui feront qu'ils ne toucheront jamais cette valorisation." Les syndicats comptent s'en remettre aux salariés pour trancher entre l'offre de la direction ou la poursuite du mouvement.

Interrogée par L'Usine Nouvelle, la direction fait prévaloir les incertitudes liées à la pandémie du Covid-19 et la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine pour justifier une politique salariale prudente et un contrôle étroit des coûts. "ST a préservé l'emploi dans le monde tout au long de l'année et a décidé de mettre en œuvre une politique salariale 2020 ciblée sur les promotions dans tous les pays, défend-elle. Par ailleurs, le groupe a annoncé que la politique salariale 2021 sera mise en œuvre dès le mois d'avril 2021."

Les syndicats reprochent à l'entreprise de vouloir mettre en place une politique d'individualisation des augmentations des salaires. Ce que la direction reconnaît faire en 2020 par les dispositifs de promotion et d'évolution des carrières, et d'égalité de traitement entre hommes et femmes. En geste de récompense au titre de l'année 2020, elle propose néanmoins le versement, au début de 2021, d'un supplément d'intéressement de 350 euros par salarié. Une offre conditionnée aussi à la signature d'un accord collectif avec les partenaires sociaux.

### **Pas d'augmentation mais Supplément d'intéressement et primes**

"ST France a par ailleurs pris des mesures spécifiques en 2020 pour reconnaître les efforts et l'engagement des salariés, rappelle la direction à L'Usine Nouvelle. Ainsi, un supplément d'intéressement a été versé en mai 2020 et des primes liées au maintien de la production pendant le confinement ont été attribuées à près de 8 000 collaborateurs au total dans la période de mars à mai 2020."

Le conflit va-t-il prendre fin ? Tout dépendra de l'issue de la consultation des salariés par les syndicats. Ils savent qu'ils sont quelque peu isolés. Le mouvement n'a pas pris sur les autres sites et notamment sur celui de Rousset, près d'Aix-en-Provence, dans les Bouches-du-Rhône, également fortement sollicité ces dernières années. Mais selon la CGT, le mouvement commence à avoir un impact négatif sur la production de 5 % à Crolles 2, l'usine de 300 mm qui est la plus automatisée, et 10 % à Crolles 1, l'usine de 200 mm. Ce qu'Eric Gerondeau, directeur du site, dément. "Depuis qu'il a débuté à Crolles, le mouvement de débrayage a été suivi par environ 8 % en cumulé des 4 200 salariés du site avec l'interruption de leur activité sur des périodes d'une à quelques heures, en moyenne une fois par semaine, estime-t-il. Les activités du site n'en ont pas été affectées."

-

**SUR LE MEME SUJET**



- Les salariés de STMicroelectronics en France au régime sec en 2020



- STMicroelectronics va tutoyer le chiffre d'affaires de 10 milliards de dollars en 2020



- STMicroelectronics éjecte Sony du capteur à temps de vol du Galaxy Note 20 de Samsung